## CHAPITRE XII.

selle elle doit-service un xusti qui mest, pas des

## DEVOIRS DES ORDRES.

1. Nârada dit : Que le Brahmatchârin vivant dans la famille de son Guru, maître de lui, faisant le bien de son précepteur, humble comme un esclave, et plein d'un ferme attachement pour son maître,

2. Honore soir et matin son précepteur, le feu, le soleil et les premiers des Dieux, gardant le silence et murmurant avec recueillement le Vêda aux deux crépuscules.

3. Qu'il lise les Vêdas, quand l'appellera son Guru, en se rendant parfaitement maître de ses sens; et qu'avant comme après la lecture, il touche de sa tête les pieds de son précepteur.

4. Qu'il porte la ceinture, la peau de gazelle, le vêtement, les cheveux longs et tombants, le bâton, le vase, le cordon brâhmanique, une poignée de Darbha, le tout selon les règles.

5. Qu'il aille mendier soir et matin, et qu'il déclare à son Guru ce qu'il a recueilli; qu'il mange après en avoir reçu la permission, et sans parler; qu'il jeûne quelquefois.

6. Vertueux, mangeant modérément, actif, plein de foi, maître de ses sens, qu'il n'ait de rapports qu'autant que cela est nécessaire avec les femmes, et avec ceux qui sont dominés par elles.

7. Que celui qui observe le grand vœu [de chasteté], et qui n'est pas maître de maison, évite le chant des femmes : les sens dont la violence est irrésistible, entraînent le cœur même de l'ascète.

8. Que le jeune novice ne se fasse pas rendre par les jeunes femmes de son Guru les soins qui consistent dans l'arrangement des cheveux, le bain, le frottement du corps et l'application des substances onctueuses.

9. Car la femme est le feu, et l'homme le vase de beurre fondu;